

DECRET N° 2010-164 DU 06 MAI 2010

portant nomination du Président et des membres du
Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion
et Télévision du Bénin (ORTB).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n° 92-021 du 21 août 1992 relative à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-589 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère délégué auprès du Président de la République chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Vu** le décret n° 2005-252 du 6 mai 2005 portant approbation des statuts de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) ;
- Vu** le décret n° 2005-305 du 25 mai 2005 portant nomination des membres et du Président du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) ;
- Sur** proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 10 février 2010 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB), les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Marcel K. TCHOBO, représentant du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Monsieur Bertrand A. CODJIA, représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Madame Noëlle OGOUSSAN, représentante du Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ;
- Monsieur Chabi Gani SARE, représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Monsieur Basile CAKPO, représentant du personnel de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) ;
- Monsieur Nestor B. EZIN, représentant des usagers ;
- Monsieur Faustin SOMAKPO, personnalité compétente dans le domaine de l'audiovisuel.

Article 2 : Monsieur Marcel K. TCHOBO, est nommé Président dudit Conseil d'Administration.

Article 3 : Les membres du Conseil d'Administration de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) sont nommés pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable.

Article 4 : le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI



Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de
l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre Délégué auprès du Président
de la République chargé de la Communication
et des Technologies de l'Information et de la
Communication,

Goundé Désiré ADADJA

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MEF 4 MCTIC 4 - AUTRES MINISTERES 28 - SGG 4 - DGB-DCF-DGTCP-
DGDDI 4 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3 - BCP-CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-FADESP 3 - UNIPAR-FDSP 2 - CCIB 1 -
INTERESSES 7 - ORTB 2 - JO 1.